

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
		✓			
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

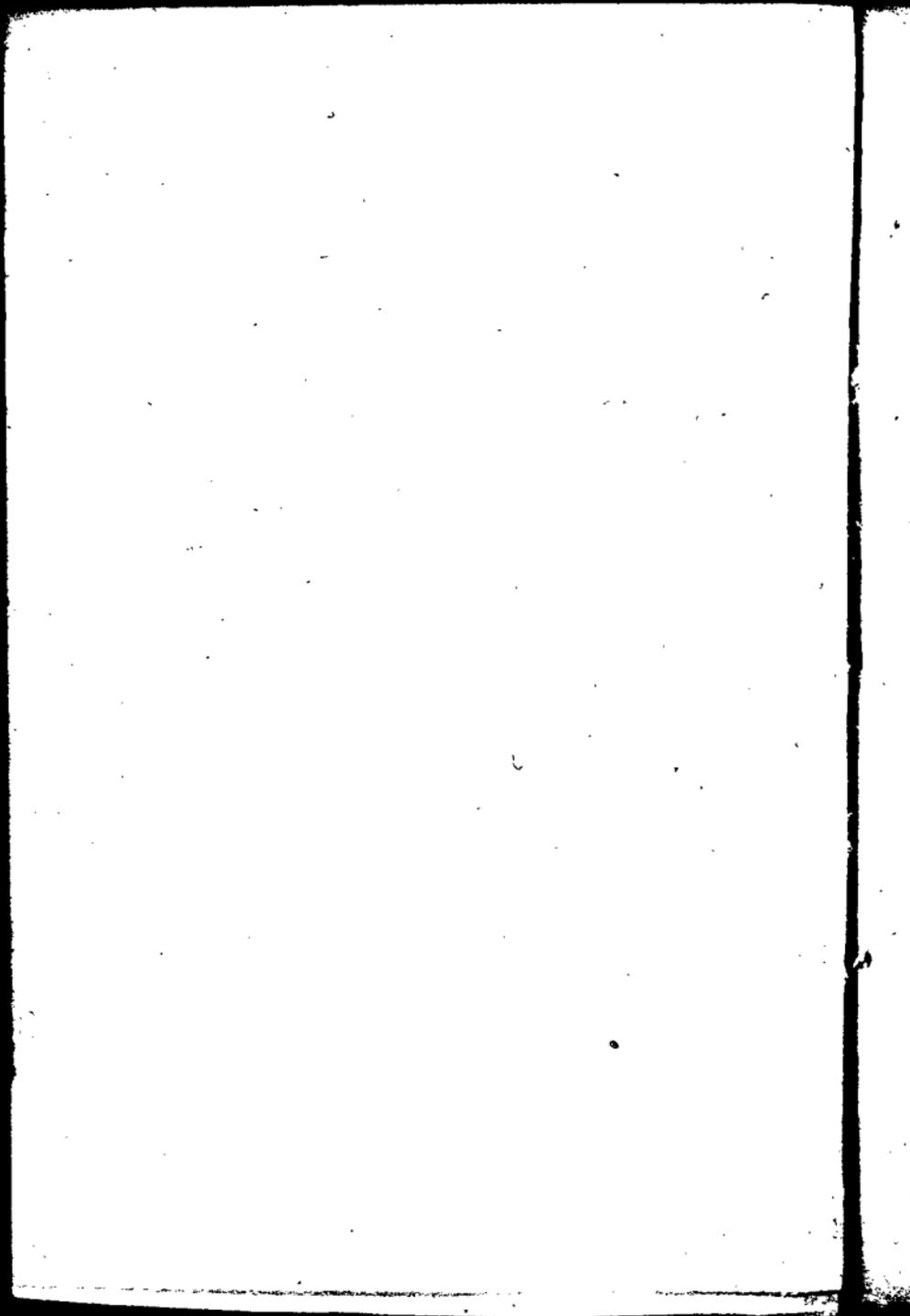
RELATION

DE LA

MORT DE LOUIS XVI.



(111)



318

RELAT

de France N. 5
DE LA

MORT DE LOUIS XVI,

ROI DE FRANCE.

PAR MR. L'ABBE

A. ESSEX EDGEWORTH DE FIRMONT,

Prêtre de la Sainte Eglise Romaine,

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE PARIS,

CONFESSEUR ORDINAIRE

DE MADAME ELIZABETH,

ET DE

LOUIS XVI,

DANS SES DERNIERS MOMENS.

Publié

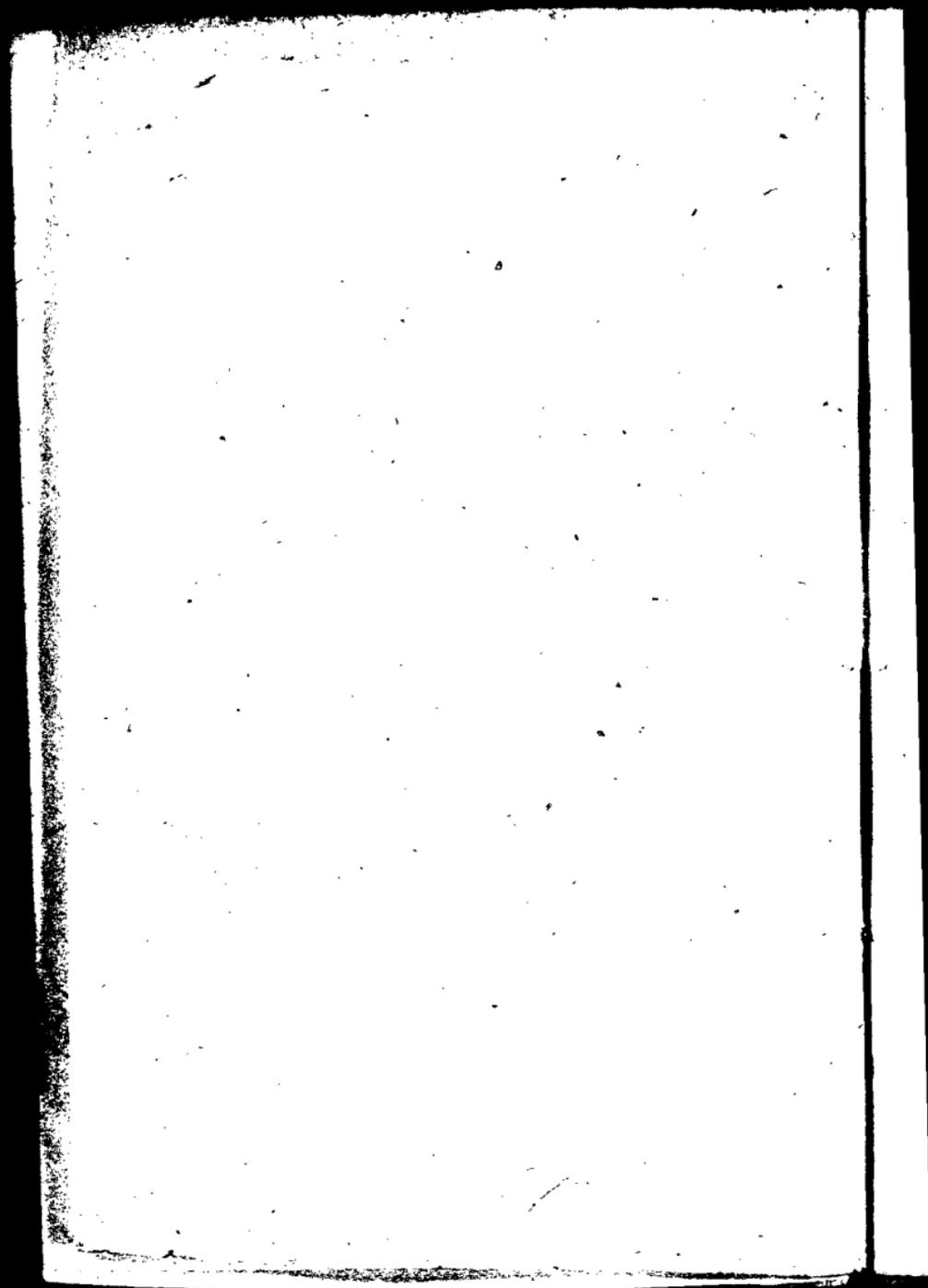
PAR JACQUES VIGER.



MONTREAL :

De l'imprimerie de J. BROWN.

1812.



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Tout le monde a entendu parler du respectable Mr. Edgeworth, qui assista Louis XVI. dans ses derniers momens ; mais tout le monde ne sait peut-être pas également, qu'après la mort de ce Prince, il écrivit la Relation que je donne aujourd'hui au Public, de tout ce qui s'étoit passé sous ses yeux pendant cette scène déchirante.

Louis XVI. pendant sa captivité, avoit à peine pu trouver parmi une foule d'hommes comblés de ses bienfaits, quelqu'un qui eût assez de courage pour ôser prendre sa défense. Mr. Edgeworth fut appelé auprès de lui, dans un tems où il devenoit encore plus dangereux de se mettre sur les rangs pour lui être utile. On peut voir par sa Relation avec quel dévouement il accepta cette tâche pénible, avec quel zèle il remplit les fonctions augustes de son ministère auprès de cet infortuné Monarque.

L'Auteur avoit fait part de ce petit ouvrage à quelques-uns de ses amis ; et c'est un de ceux à qui il l'avoit communiqué, qui l'a fait parvenir en Canada. Si quelqu'un doutoit de ce que j'avance, il seroit suffisant d'indiquer la source respectable à laquelle j'ai puisé, pour dissiper toutes les incertitudes qu'on pourroit avoir par rapport à l'authenticité de cet écrit ; d'ailleurs il ne faudra que lire cette Relation, pour se convaincre qu'elle a tous les caractères de la vérité. Il n'y a qu'un témoin oculaire qui ait été porté de connoître toutes les circonstances qui y sont développées ; l'erreur ou le mensonge ne sauroient emprunter ce langage : la vérité seule est en droit de s'exprimer avec la majestueuse simplicité qui regne dans ce récit.

A Montréal,

le 21 Janvier, 1812.

NOTICE

*Sur la Vie de MR. EDGEWORTH, écrite par Mr. B** qui l'a connu, et de qui l'on tient ce petit ouvrage.*

MR. L'Abbé EDGEWORTH DE FIRMONT étoit le Confesseur de S. A. R. Madame ELIZABETH, Sœur du Roi. Il demouroit au Séminaire des Missions Etrangères, rue du Bacq, à Paris. Il s'est tenu caché pendant deux ans en France, après la mort du Roi LOUIS XVI, qu'il avoit confessé et assisté à la mort. Il vint ensuite en Angleterre, où je l'ai vu, et entendu plusieurs fois de sa propre bouche, le récit exactement conforme à l'écrit suivant.

MR. L'Abbé EDGEWORTH est actuellement à Mittau, en Russie, auprès du Roi LOUIS XVIII, dont il est l'Aumônier, et l'objet de l'admiration et de la considération universelle par ses éminentes vertus et ses excellentes qualités, surtout une grande modestie, une honnêteté et une douceur charmante; vivant habituellement dans le recueillement et l'éloignement du monde, occupé de Dieu et de ses devoirs.

L'Empereur de Russie, auquel il avoit été envoyé par LOUIS XVIII, pour lui porter le Cordon de la Croix de l'Ordre de St. Lazare, l'a honoré de sa bienveillance et gratifié d'une pension. §

§ Je dois ajouter que ce vénérable Ecclésiastique, dont le nom sera répété tant que l'on parlera des malheurs de LOUIS XVI, a terminé sa carrière Apostolique, à Mittau, le 22 Mai, 1807. Les prisonniers François amenés dans cette ville, se trouvant attaqués d'une maladie contagieuse, ce digne Prêtre se montra infatigable à leur procurer tous les secours que la charité pouvoit faire attendre de lui. La contagion l'atteignit bientôt lui-même, et victime de son zèle, il succomba après trois jours de maladie, à l'âge de 62 ans. MR. EDGEWORTH étoit natif d'Irlande.

LOUIS XVIII. a consacré à sa mémoire une Epitaphe Latine, que j'ai cru devoir joindre ici; et Mr. l'Abbé de Bouvens est Auteur d'une Oraison funèbre à l'honneur de ce dernier consolateur de LOUIS XVI. Elle a été prononcée à Londrés, dans la Chapelle François de King-street, Portman-square, le 29 Juillet 1807.

(Note de l'Editeur.)

D. O. M.

HIC JACET

REVERENDISSIMUS VIR

HENRICUS ESSEX EDGEWORTH DE FIRMONT,

SANCTÆ DEI ECCLESIE SACERDOS,

Vicarius Generalis Ecclesie Parisiensis, etc.

Qui

Redemptoris nostri vestigia tenens
oculus caeco,
pes claudo,
pater pauperum,
maerentium consolator
fuit.

LUDOVICUM XVI.

ab impiis rebellibusque subditis
morti deditum
ad ultimum certamen
roboravit,
atque martyrii caelos apertos
ostendit.

E manibus regicidarum
inimicæ Dei protectione
ereptus,

LUDOVICO XVIII

eum ad se vocanti
ultrò accurrens,
ei per decem annos,
regiæ ejus familiæ,
secnon et fidelibus sodalibus,
exemplar virtutum,
levamen malorum,
se se præbuit.

Per multas et varias regiones
temporum calamitate
actus,

illi quem solem colebat
semper similis,
pertransiit benefaciendo.

Plenus tandem bonis operibus
obijt

die 22^a maii mensis
anno Domini 1807,
ætatis verò suæ 62.

ESQUIESCAT IN PACE.

RELATION

DE LA

MORT DE LOUIS XVI.

ÉCRITE PAR MR. L'ABBE' EDGEWORTH DE FIRMONT,
PENDANT SON SEJOUR AUPRES DE MONSIEUR, A
EDIMBOURG, AU MOIS DE SEPTEMBRE, 1796.

LE sort du Roi n'étoit pas encore décidé, lorsque Mr. De Malesherbes, dont je n'avois pas l'honneur d'être connu, ne pouvant ni me recevoir chez lui, ni se transporter chez moi, me fit demander un rendez-vous en maison tierce : ce rendez-vous eut lieu chez Madame De Sénozan. Là, Mr. De Malesherbes me rendit un message du Roi, par lequel cet infortuné Monarque me proposoit de l'assister à la mort, si l'atrocité des hommes le conduisoit jusques-là. Ce message étoit conçu en des termes que je me ferois un devoir de supprimer ici, s'ils ne peignoient au naturel l'âme du Prince.

dont je vais décrire les derniers momens. Il pousoit la délicatesse du procédé jusqu'à nommer *grâce*, le service qu'il exigeoit de moi ; il le réclamoit *comme un dernier gage de mon attachement pour lui ;.....il espéroit que je ne le lui refuserois pas...Ce n'étoit que dans le cas où je ne me sentirois pas le courage, qu'il me permettoit de substituer à ma place un autre Ecclésiastique, dont il vouloit bien encore m'abandonner le choix.*

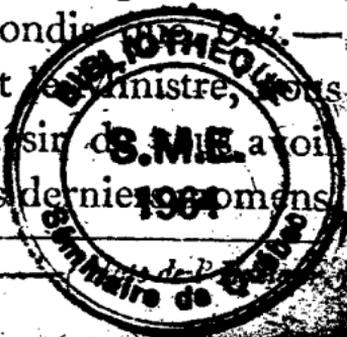
Un pareil message eût sans doute été une invitation bien pressante pour tout autre,—il fut un ordre absolu pour moi ; et je chargeai Mr. De Malesherbes de faire parvenir au Prince, s'il en avoit encore les moyens, tout ce que me dictoit en ce moment une âme sensible et un cœur flétri par la douleur.

Quelques jours se passèrent, et n'entendant parler de rien, je me livrois déjà à l'espoir d'une déportation, ou tout au moins d'un sursis ;—lorsque le 20 Janvier, (1793) sur les quatre heures du soir,

un inconnu se présenta chez moi et me remit un billet du Conseil-Exécutif-provisoire, conçu en ces termes:—“ Le Conseil-Exécutif ayant une affaire de la plus haute importance à communiquer au Citoyen Edgeworth De Firmont, invite de passer sans perdre un instant, au lieu de ses séances.” L’inconnu ajouta qu’il avoit ordre de m’accompagner, et qu’une voiture m’attendoit dans la rue. Je descendis et je partis avec lui.

Arrivé aux Tuileries, où le Conseil tenoit ses séances, je trouvai tous les Ministres réunis, la consternation étant sur leurs visages. Dèsque je parus, ils se levèrent et vinrent m’entourer avec une sorte d’empressement. Le Ministre de la Justice (1) prenant la parole,—*Etes-vous, me dit-il, le Citoyen Edgeworth De Firmont ?* Je lui répondis:—“ LOUIS CAPET, reprit le Ministre, ayant témoigné le désir de vous voir auprès de lui dans ses dernières séances.”

(1) Son nom étoit GARAT.



“ nous vous avons mandé pour savoir si
 “ vous consentez à lui rendre le service
 “ qu’il exige de vous.—Je lui répondis,
 “ que puisque le Roi témoignoit ce dé-
 “ sir et me désignoit par mon nom,
 “ me rendre auprès de lui étoit un de-
 “ voir.—En ce cas, ajouta le Ministre,
 “ vous allez venir avec moi au Temple,
 “ car je m’y rends de ce pas.” Il prend
 aussitôt une liasse de papiers sur le bu-
 reau, confère un instant à voix basse
 avec les autres Ministres, et sortant brus-
 quement me donne ordre de le suivre.
 Une escorte de gardes-à-cheval nous atten-
 doit à la porte avec la voiture du Minis-
 tre ; j’y monte et il y monte après moi.

J’étois en habit laïque, comme l’étoit
 à cette époque tout le Clergé Catholique
 de Paris ; mais songeant en ce moment à
 ce que je devois, d’une part au Roi qui
 n’étoit pas familiarisé avec un pareil cos-
 tume, et de l’autre à la religion elle-même
 qui recevoit pour la première fois une
 sorte d’hommage, de la part du nouveau

gouvernement, je crus avoir le droit de reprendre en cette occasion les marques extérieures de mon état : du moins en faire la tentative me parut être un devoir. J'en parlai donc au Ministre, avant de quitter les Tuileries ; mais il rejetta ma proposition en termes qui ne me permirent pas d'insister, sans cependant y rien mêler d'offensant.

Le trajet des Tuileries au Temple se passa dans le plus morne silence ; deux ou trois fois cependant le Ministre essaya de le rompre. *Grand Dieu !* s'écria-t-il, après avoir levé les glaces de la voiture, *de quelle affreuse commission je me vois chargé ! Quel homme !* ajouta-t-il, en parlant du Roi !....*Quelle résignation ! Quel courage !....Non, la nature toute seule ne sauroit donner tant de force ; il y a là quelque chose de sur-humain.* De pareils aveux me présentoient une occasion bien naturelle d'entrer en conversation avec lui, et de lui dire d'affreuses vérités. J'hésitai un moment sur le par-

ti que je devois prendre ; mais songeant, d'un côté, que mon premier devoir étant de procurer au Roi les secours de la religion qu'il me demandoit avec tant d'instance,—et de l'autre, qu'une conversation fortement nuancée, comme elle auroit dû l'être, pouvoit m'empêcher de le remplir, je pris le parti du silence le plus absolu. Le Ministre parut comprendre tout ce que ce silence lui disoit, et il n'ouvrit plus la bouche durant le reste du voyage.

Nous arrivâmes ainsi au Temple, sans presque nous être parlé. La première porte nous fut aussitôt ouverte, mais parvenus au bâtiment qui sépare la cour du jardin, nous fûmes arrêtés ; c'étoit je crois une consigne générale, et pour passer outre il fallut que les Commissaires de la Tour vinssent faire la-reconnoissance des personnes, et savoir quelles affaires les amenoient en ce lieu. Le Ministre lui-même me parut être assujetti comme moi à cette formalité. Nous attendîmes les Commissaires près d'un quart d'heure, et

sans nous parler. Enfin ils se présentèrent. L'un d'eux étoit un jeune homme de 17 à 18 ans. Ils saluèrent le Ministre d'un air de connoissance. Celui-ci leur dit en peu de mots qui j'étois et quelle étoit ma mission ; ils me firent signe de les suivre, et nous traversâmes tous ensemble le jardin qui mène à la Tour.

Ici la scène devint affreuse au delà de tout ce qu'il m'est possible d'exprimer. La porte de la Tour, quoique très petite et très basse, s'ouvrit avec un fracas horrible, tant elle étoit chargée de verroux et de barres de fer. Nous passâmes à travers une salle remplie de gardes, dans une salle plus vaste encore et qui, à la forme, me parut avoir été autrefois une chapelle. Là, les Commissaires de la Commune chargés de la garde du Roi, se trouvoient assemblés. Je ne remarquai pas à beaucoup près sur leur physionomie cette consternation et cet embarras qui m'avoient frappé chez les Ministres ; leur sang-froid

annonçoit des âmes atroces, que la vue d'un plus grand des crimes n'épouvantoit pas. Ils étoient à peu près douze et la plupart en costume Jacobin. Je dois cependant à la vérité de dire que ce portrait ne convenoit pas à tous, et que dans le nombre je crus en entrevoir quelques-uns que la foiblesse seule avoit conduits dans ce lieu d'horreur. Quoiqu'il en soit, le Ministre les prit tous indistinctement dans un coin de la salle, et leur lut à voix basse les papiers qu'il avoit apportés des Tuileries. Cette lecture faite, il se retourna brusquement et me dit de le suivre. Le Conseil s'y opposa avec une espèce d'émotion. Ils se réunirent encore une seconde fois dans un coin de la salle, délibérant quelques instans en se parlant à l'oreille ; et le résultat de la délibération fut qu'une moitié du Conseil accompagneroit le Ministre qui montoit chez le Roi, tandis que l'autre moitié resteroit pour me garder.

Quand la séparation fut faite, et les portes de la salle bien fermées, le plus

ancien des Commissaires s'approcha de moi, d'un air honnête mais embarrassé ; il me parla de la *responsabilité terrible qui pesoit sur ma tête, me demanda mille excuses de la liberté qu'il étoit forcé de prendre, &c.* Je compris que ce préambule alloit aboutir à me fouiller, et je le prévins en lui disant, que la députation de Mr. De Malesherbes ne l'ayant pas exempté de cette formalité, je ne m'étois pas flatté en venant au Temple, qu'on feroit une exception pour moi ; que du reste je n'avois rien dans mes poches de suspect, et qu'il ne tenoit qu'à lui de s'en assurer. Malgré cette déclaration, la fouille se fit avec assez de rigueur ; ma tabatière fut ouverte et le tabac fut éprouvé : un petit crayon d'acier, qui se trouvoit par hazard dans ma poche, fut examiné scrupuleusement, de peur qu'il ne renfermât un poignard. Quant aux papiers que j'avois sur moi, ils n'y firent aucune attention ; et tout se trouvant d'ailleurs en règle, on me renouvela les ex-

cuses par lesquelles on avoit débuté, et on m'invita à m'asseoir. Mais à peine eus-je pris un fauteuil, que deux des Commissaires qui étoient montés chez le Roi descendirent, pour me dire qu'il m'étoit enfin permis de le voir. Ils me conduisirent par un escalier tournant et si étroit que deux peronnes avoient peine à se croiser. De distance en distance, cet escalier étoit coupé par des barrières, et à chaque barrière on voyoit une sentinelle en faction. Ces sentinelles étoient de vrais *Sans-culottes*, presque tous ivres; et les cris affreux qu'ils pousoient, répétés par les voutes du Temple, avoient quelque chose de vraiment effrayant.

Parvenu à l'appartement du Roi dont toutes les portes étoient ouvertes, j'aperçus ce Prince au milieu d'un groupe de 8 à 10 personnes. C'étoit le Ministre de la justice, accompagné de quelques Membres de la Commune, qui venoit de lui lire le fatal décret qui fixoit irrévocable-

ment sa mort au lendemain (2). Il étoit au milieu d'eux calme, tranquille, gracieux même, et pas un seul de ceux qui l'environnoient n'avoit l'air aussi rassuré que lui.

Dèsque je parus, il leur fit signe avec la main de se retirer; ils obéirent sans mot dire: lui-même ferma la porte après eux, et je restai seul dans la chambre avec lui.

Jusqu'ici j'avois assez bien réussi à concentrer les différens mouvemens qui agitoient mon âme; mais à la vue de ce Prince autrefois si grand et alors si malheureux, je ne fus plus maître de moi-même. Mes larmes m'échappèrent malgré moi et je tombai à ses pieds, sans pouvoir lui faire entendre d'autre langage que celui de ma douleur. Cette vue l'attendrit mille fois plus que le décret qu'on venoit de lui lire. Il ne répondit d'abord à mes larmes que par les siennes. Mais bientôt reprenant tout son courage: 2

(2) On peut voir ce *Décret*, pages 58 et 59 du JOURNAL de CLERY—Edition de Québec, 1798.

(Note de l'Éditeur.)

“ Pardonnez, me dit-il, Monsieur, pardon-
 “ nez à ce moment de foiblesse, si toute-
 “ fois on peut le nommer ainsi. Depuis
 “ longtems je vis au milieu de mes enne-
 “ mis, et l’habitude m’a en quelque sorte
 “ familiarisé avec eux ; mais la vue d’un
 “ sujet fidelle parle tout autrement à mon
 “ cœur ; c’est un spectacle auquel mes
 “ yeux ne sont plus accoutumés, et il
 “ m’attendrit malgré moi.” En disant
 ces paroles, il me releva avec bonté, et
 me fit passer dans son cabinet, afin de
 m’entretenir plus à son aise ; car de sa
 chambre tout étoit entendu. Ce cabinet
 étoit pratiqué dans une des Tourelles du
 Temple ; il n’avoit ni tapisserie, ni orne-
 ment ; un mauvais poële de fayence lui
 tenoit lieu de cheminée, et l’on n’y voy-
 oit pour tous meubles qu’une table et
 trois chaises de cuir.

En me faisant asseoir auprès de lui,—
 “ C’est donc à présent, Monsieur, me dit-
 “ il, la grande affaire qui doit m’occuper
 “ tout entier... Hélas ! la seule affaire im-

“portante ! car que sont toutes les autres
 “auprès de celle-là ? Mais je vous de-
 “mande quelques momens de répit, car
 “voilà que ma famille va descendre ;
 “mais en attendant, ajouta-t-il, voilà un
 “écrit que je suis bien aise de vous com-
 “muniquer.”—En disant ces paroles, il
 tira de sa poche un papier cacheté et en
 brisa les sceaux. C'étoit son Testament,
 qu'il avoit fait dès le mois de Décembre ;
 c'est à dire à une époque où il doutoit en-
 core si on lui permettroit d'avoir un prê-
 tre Catholique, pour l'assister dans son
 dernier combat. Tous ceux qui ont lu
 cette pièce si intéressante et digne d'un
 Roi Chrétien, jugeront aisément de l'im-
 pression profonde qu'elle dut faire sur
 moi ; mais ce qui les étonnera sans doute,
 c'est que ce Prince eut la force de la lire
 lui-même, et de la lire jusqu'à deux fois (3).
 Sa voix étoit ferme, et il ne paroiss-
 soit d'altération sur son visage, que lors-

(3) Le Testament de LOUIS XVI se trouve en
 entier dans le JOURNAL de CLERY.—Voy. page 49, et
 suivantes.—Edition de 1798. (*Note de l'Editeur.*)

qu'il rencontroit des noms qui lui étoient chers ; alors toute sa tendresse se réveilloit ; il étoit obligé de s'arrêter un instant et ses larmes couloient malgré lui : mais lorsqu'il n'étoit question que de lui-même et de ses malheurs, il n'en paroissoit pas plus ému, que n'en sont communément les autres hommes, lorsqu'ils entendent le récit des maux d'autrui.

Cette lecture étant épuisée et la famille royale ne descendant pas, le Roi se hâta de me demander des nouvelles de son Clergé, et de la situation actuelle de l'Eglise de France. Malgré la rigueur de la prison il en avoit appris quelque chose ; il savoit en général que les Ecclésiastiques François, obligés de s'expatrier, avoient été accueillis à Londres, mais il ignoroit absolument les détails. Le peu que je me vis un devoir de lui en dire parut faire sur lui la plus profonde impression ; et en gémissant sur les maux du Clergé de France, il ne se lassoit pas de rendre hommage à la générosité du peuple An-

glois, qui travailloit à les adoucir. Mais il ne s'en tint pas à ces questions générales, et venant bientôt à des détails qui m'étonnèrent moi-même, il voulut savoir ce qu'étoient devenus plusieurs Ecclésiastiques auxquels il sembloit prendre un intérêt plus particulier. Mr. le Cardinal De La Rochefoucault et Mr. l'Evêque de Clermont parurent surtout le fixer, mais son intérêt redoubla au seul nom de l'Archevêque de Paris. Il me demanda où il étoit, ce qu'il faisoit, et si j'avois des moyens de correspondre avec lui.—“ Marquez-lui, me dit-il, que je meurs dans sa
“ Communion, et que je n'ai jamais recon-
“ nu d'autre Pasteur que lui. Hélas ! je
“ crains qu'il ne m'en veuille un peu, de
“ ce que je n'ai pas fait réponse à sa der-
“ nière lettre. J'étois encore aux Tuileries,
“ mais en vérité les événemens se pres-
“ soient tellement, que je n'en trouvai pas
“ le tems ; au surplus, il me le pardonne-
“ ra, j'en suis bien sûr, car il est si bon !”
Mr. l'Abbé De Floirac eut aussi son mot.

Le Roi ne l'avoit jamais vu, mais il connoissoit tous les services que ce respectable Ecclésiastique avoit rendus au diocèse de Paris, durant les tems les plus difficiles. Il me demanda ce qu'il étoit devenu ; et sur ce que je lui dis qu'il avoit eu le bonheur d'échapper, il m'en parla en termes qui marquoient tout le prix qu'il attachoit à sa conservation, et l'estime qu'il faisoit de ses vertus. Je ne sais par quel hazard la conversation tomba sur Mr. le Duc d'Orléans. Le Roi me parut être instruit de ses menées et du rôle affreux qu'il jouoit à la Convention, mais il en parloit sans ombre d'amertume et avec plus de pitié que de courroux.—“ Qu'ai-je donc fait à mon cousin, me dit-il, pour qu'il me poursuive ainsi?....Mais pourquoi lui en vouloir ? Ah ! il est bien plus à plaindre que moi....! Ma position est triste sans doute, mais le fût-elle encore davantage, non, très certainement je ne voudrois pas changer avec lui.”

Cette conversation intéressante fut ici

interrompue par un des Commissaires, qui vint annoncer au Roi que sa famille étoit descendue et qu'il lui étoit permis enfin de la voir. A ces mots il parut tout ému et partit comme un trait. L'entrevue eut lieu (autant que j'ai pu juger, car je n'y étois pas,) dans une petite pièce, qui n'étoit séparée que par un vitrage de celle des Commissaires ; en sorte que ceux-ci pouvoient tout voir et tout entendre. Moi-même, quoiqu'enfermé dans le cabinet où le Roi m'avoit laissé, je distinguois facilement les voix, et malgré moi je fus témoin de la scène la plus touchante qui eut jamais frappé mes oreilles. Non, jamais ma plume ne sauroit rendre tout ce qu'elle eut de déchirant. Pendant près d'un quart d'heure on n'articula pas une seule parole ; ce n'étoit ni des larmes, ni des sanglots, c'étoit des cris perçans, qui devoient être entendus hors de l'enceinte de la Tour. Le Roi, la Reine, Mr. le Dauphin, Madame Elizabeth, Madame Royale, tous se lamentoient à la fois, et

les voix sembloient se confondre. Enfin les larmes cessèrent, parcequ'on n'eut plus la force d'en répandre. On se parla à voix basse et assez tranquillement ; la conversation dura à peu près une heure, et le Roi congédia sa famille en lui donnant l'espérance de la revoir le lendemain.

Il revint aussitôt à moi, mais dans un état de trouble et d'agitation qui montrait une âme profondément blessée.—“ Ah ! “ Monsieur, me dit-il, en se jettant sur une “ chaise, quelle entrevue que celle que je “ viens d'avoir ! Faut-il donc que j'aime “ si tendrement, et que je sois si tendre- “ ment aimé !.....Mais c'en est fait, ou- “ blions tout le reste, pour ne penser qu'à “ l'unique affaire ; elle seule doit concen- “ trer en ce moment toutes mes affections “ et toutes mes pensées”...Il continuoit à me parler ainsi en termes qui marquoient tout-ensemble sa sensibilité et son courage, lorsque Cléry vint lui proposer de souper. Le Roi hésita un moment, mais

par réflexion il accepta l'offre ; ce souper ne dura pas plus de cinq minutes. Etant rentré dans le cabinet, il me proposa d'en faire autant ; je n'en avois guères le courage, mais pour ne pas le désobliger, je crus devoir obéir, ou tout au moins faire le semblant.

Une pensée me rouloit depuis longtems dans l'esprit et m'occupoit plus fortement encore depuis que je voyois de plus près le Roi : c'étoit de lui procurer à quelque prix que ce fût la Sainte Communion, dont il avoit été si longtems privé. J'aurois pu la lui procurer en cachette, comme on étoit obligé de le faire alors à tous les fidèles qui étoient retenus chez eux ; mais la fouille exacte qu'il falloit subir en entrant au Temple, et la profanation qui en eût été infailliblement la suite, furent des raisons plus que suffisantes pour m'arrêter. Il ne me restoit donc d'autre ressource que de dire la Messe dans la chambre même du Roi, si j'en pouvois trouver les moyens. Je lui en fis la proposition, mais il en pa-

rut d'abord effrayé ; cependant, comme il sentoit tout le prix de cette grâce, qu'il la désiroit même ardemment, et que toute son opposition ne venoit que de la crainte d'une compromission pour moi, je le suppliai de me donner carte blanche, en lui promettant que j'y mettrois prudence et discrétion. Il me le permit enfin : " Allez, me dit-il, Monsieur ; mais je " crains bien que vous ne réussissiez pas, " car je connois les hommes auxquels " vous allez avoir affaire ; ils n'accordent " que ce qu'ils ne peuvent refuser."

Muni de cette permission je demandai à être conduit à la salle du Conseil, et j'y formai ma demande au nom du Roi. Cette proposition à laquelle les Commissaires de la Tour n'étoient pas préparés, les déconcerta extrêmement, et ils cherchèrent différents prétextes pour éluder : *Où trouver un prêtre à l'heure qu'il est, me dirent-ils ? et quand même nous en trouverions un, comment faire pour lui procurer des ornemens ?* — " Le prêtre est tout

“ trouvé, leur répliquai-je, puisque me
 “ voici ; et quant aux ornemens, l’église
 “ la plus voisine en fournira : du reste
 “ ma demande est juste, et ce seroit aller
 “ contre vos propres principes que de la
 “ refuser.” Un des Commissaires prit
 aussitôt la parole, et quoiqu’en termes
 ménagés, donna à entendre que ma de-
 mande pouvoit n’être qu’un piège, et que
 sous prétexte de donner la communion au
 Roi, je pouvois l’empoisonner ;—“ l’His-
 “ toire, ajouta-t-il, nous en fournit as-
 “ sez d’exemples pour nous engager à
 “ être circonspects.” Je me contentai de
 regarder fixement cet homme et de lui
 dire :—“ la fouille exacte à laquelle je me
 “ suis soumis en entrant ici, a dû vous
 “ prouver que je ne porte pas de poison
 “ sur moi ; si donc il s’en trouvoit demain,
 “ c’est de vous que je l’aurois reçu, puis-
 “ que tout ce que je demande pour dire la
 “ messe doit passer par vos mains.” Il
 voulut répliquer, mais ses confrères lui im-
 posèrent silence ; et pour dernier subterfu-

ge ils me dirent que le Conseil n'étant pas complet, ils ne pouvoient rien prendre sur eux, mais qu'ils alloient appeller les Membres absens, et qu'ils me feroient part du résultat de la délibération.

Un quart d'heure se passa, tant à convoquer les Membres absens, qu'à délibérer. Au bout de ce tems je fus introduit de nouveau, et le Président prenant la parole me dit : “ Citoyen, Ministre du culte, le
 “ Conseil a pris en considération la de-
 “ mande que vous lui avez faite au nom
 “ de LOUIS CAPET, et il a été résolu que
 “ sa demande étant conforme aux loix, qui
 “ déclarent que tous les cultes sont libres,
 “ elle lui seroit accordée. Nous y mettons
 “ cependant deux conditions ; la pre-
 “ mière, que vous dresserez à l'instant une
 “ requête constatant votre demande et si-
 “ gnée de vous ; la seconde, que tout exer-
 “ cice de votre culte sera achevé demain
 “ à 7 heures *au plus tard* ; parcequ'à 8
 “ heures précises, LOUIS CAPET doit
 “ *partir pour le lieu de son exécution.*”

Ces derniers mots me furent dits comme tout le reste avec un sang-froid qui caractérisoit une âme atroce, qui envisageoit le plus grand des crimes sans remords. Quoiqu'il en soit, je mis ma demande par écrit et je la laissai sur le bureau. On me reconduisit aussitôt chez le Roi, qui attendoit avec une sorte d'inquiétude le dénouement de cette affaire ; et le compte sommaire que je lui rendis, en supprimant toutes les circonstances, parut lui faire le plus sensible plaisir.

Il étoit plus de 10 heures, et je restai enfermé avec le Roi jusques bien avant dans la nuit ; mais le voyant fatigué, je lui proposai de prendre un peu de repos. Il y consentit avec sa bonté ordinaire, et il m'engagea à en faire autant : je passai par ses ordres dans une petite pièce qu'occupoit Cléry. Cette pièce n'étoit séparée de la chambre du Roi, que par une cloison ; et tandis que j'étois livré aux pensées les plus accablantes, j'entendis ce Prince donner tranquillement ses ordres.

pour le lendemain, se coucher ensuite, et dormir d'un sommeil profond.

Dès 5 heures il se leva et fit sa toilette à l'ordinaire ; peu après il m'envoya chercher et m'entretint près d'une heure, dans le cabinet où il m'avoit reçu la veille. Au sortir du cabinet, je trouvai un autel tout dressé dans la chambre du Roi. Les Commissaires avoient exécuté à la lettre tout ce que j'avois exigé d'eux ; ils avoient même été au delà du nécessaire. Le Roi entendit la messe à genoux par terre, sans prie-dieu, ni coussin ; il y communia ; je le laissai ensuite quelque tems pour achever ses prières.. Bientôt il m'envoya chercher de nouveau, et je le trouvai assis près son poêle et ayant peine à se réchauffer.—“ Mon Dieu, dit-il, que je suis
 “ heureux d'avoir conservé mes principes !
 “ Sans eux où en serois-je maintenant ?
 “ mais avec eux la mort doit me paroître
 “ douce....Oui, il existe en haut un juge
 “ incorruptible, qui saura bien me rendre
 “ la justice que les hommes me refusent.
 “ ici bas.”

Le ministère que j'ai rempli auprès de ce Prince ne me permet que de citer quelques traits épars des différentes conversations qu'il eut avec moi, durant les seize dernières heures ; mais au peu que j'en dis on peut juger de tout ce que je pourrois ajouter, s'il mettoit permis de tout dire.

Le jour commençoit à paroître, et déjà on battoit la générale dans toutes les Sections de Paris. Ce mouvement extraordinaire se faisoit entendre très distinctement dans la Tour, et j'avoue qu'il me glaçoit le sang dans les veines. Mais le Roi plus calme que moi, après y avoir un instant prêté l'oreille, me dit sans s'é-mouvoir :—*c'est probablement la garde nationale qu'on commence à rassembler....* Peu après, des détachemens de cavalerie entrèrent dans la cour du Temple, et on entendit parfaitement la voix des Officiers et les pieds des chevaux. Le Roi écouta encore et me dit avec le même sang-froid,—*il y a apparence qu'ils approchent.*

Il avoit promis à la Reine, en la congédiant la veille, qu'il la reverroit encore le lendemain, et n'écoulant que son cœur il vouloit lui tenir parole ; mais je le suppliai instamment de ne pas la mettre à une épreuve qu'elle n'auroit pas la force de soutenir. Il s'arrêta un moment, et avec l'expression de la douleur la plus profonde,—“ *vous avez raison*, me dit-il, “ *Monsieur, ce seroit lui donner le coup de la mort ; il vaut mieux me priver de cette triste consolation, et la laisser vivre d'espérance quelques momens de plus.*”

Depuis 7 heures jusqu'à 8, on vint sous différens prétextes frapper souvent à la porte du cabinet où j'étois enfermé avec le Roi, et à chaque fois je tremblois que ce ne fût la dernière ; mais le Roi plus ferme que moi se levoit sans émotion, alloit à la porte et répondoit tranquillement aux personnes qui venoient ainsi l'interrompre. J'ignore quelles étoient ces personnes, mais parmi elles se

trouvoit certainement un des plus grands monstres que la Révolution ait enfantés ; car je l'entendis très distinctement dire à ce Prince, d'un ton moqueur, (je ne sais à quel propos),—“ Oh ! Oh ! tout cela “ étoit bon, quand vous étiez Roi, *mais* “ *vous ne l'êtes plus.*” Le Roi ne répliqua pas un mot, mais revenant à moi, il se contenta de me dire en haussant les épaules :—*voyez comme ces gens-là me traitent ! mais il faut savoir tout souffrir.* Une autre fois, après avoir répondu à un des Commissaires qui étoit venu l'interrompre, il rentra dans le cabinet et me dit en souriant :—“ Ces gens-là voient par- “ tout des poignards et du poison,—ils “ craignent que je ne me tue. Hélas ! “ ils me connoissent bien mal ; me tuer “ seroit une foiblesse : non, puisqu'il le “ faut je saurai mourir.”

Enfin on frappa à la porte pour la dernière fois ; c'étoit SANTERRE et sa troupe. Le Roi ouvrit la porte à son ordinaire, et on lui annonça (je ne pus enten-

être en quels termes,) qu'il falloit aller à la mort. *Je suis en affaire*, leur dit-il avec autorité; *attendez-moi là, dans quelques minutes je serai à vous*. En disant ces paroles, il ferma la porte et vint se jeter à mes genoux: *tout est consommé*, me dit-il, *Monsieur; donnez-moi votre dernière bénédiction, et priez Dieu qu'il me soutienne jusqu'au bout*. Il se releva bientôt, et sortant du cabinet il s'avança vers la troupe, qui étoit au milieu de la chambre à coucher. Leurs visages n'annonçoient rien moins que l'assurance. Ils avoient cependant tous leurs chapeaux sur la tête, et le Roi, s'en appercevant demanda aussitôt le sien. Tandisque Cléry baigné de larmes court pour le chercher:—
 “Y-a-t-il parmi vous quelque Membre de
 “la Commune, leur dit le Roi? Je le
 “charge d'y déposer cet écrit”...C'étoit son Testament, et un des assistans le prit de la main du Roi (*).—“Je recommande
 “aussi à la Commune, Cléry mon valet de

(*) JACQUES ROUX, dans son compte rendu à la Commune, le jour même de la mort du Roi, s'est van-

“ chambre, des services duquel je n’ai qu’à
 “ me louer. On aura soin de lui donner
 “ ma montre et tous mes effets, tant ceux
 “ que j’ai ici, que ceux qui ont été dépo-
 “ sés à la Commune. Je désire également
 “ qu’en récompense de l’attachement qu’il
 “ m’a témoigné, on le fasse passer au servi-
 “ ce de la Reine....*de ma femme* ;” — car le
 Roi dit les deux. Personne ne répon-
 dant, — *Marchons*, leur dit le Roi d’un
 ton ferme. A ces mots toute la troupe
 défile. Le Roi traversa la première cour
 (autrefois le jardin) à pied ; il se retour-
 na une ou deux fois vers la Tour, comme
 pour dire adieu à tout ce qu’il avoit de
 plus cher en ce bas-monde, et au mouve-
 ment qu’il fit on voyoit sa force et son
 courage. A l’entrée de la seconde cour
 se trouvoit une voiture de place. Deux
 gendarmes tenoient la portière. A l’ap-

té de lui avoir répondu à cette occasion : *Nous ne
 sommes pas venus pour prendre tes commissions, mais
 pour te conduire à l’échafaud.* — Je n’ai pas entendu ce
 mot atroce, mais celui qui a pu s’en vanter a bien pu le
 dire.

(Note de l’AUTEUR.)

proche du Roi, l'un d'eux y entra le premier et se plaça sur le devant. Le Roi monta ensuite et me plaça à côté de lui, dans le fond ; l'autre gendarme y sauta le dernier et ferma la porte. On assure qu'un de ces deux hommes étoit un prêtre déguisé ; je souhaite, pour l'honneur du sacerdoce, que ce soit une fable. On assure également qu'ils avoient ordre d'assassiner le Roi, au moindre mouvement qu'ils remarqueroient dans le peuple ; mais il me semble qu'à moins d'avoir sur eux d'autres armes que celles qui paroissent, il leur eût été bien difficile d'exécuter leur dessein ; car on ne voyoit que leurs fusils, dont il leur étoit impossible de faire usage.

Au reste, ce mouvement qu'on appréhendoit n'étoit rien moins qu'une chimère. Un grand nombre de personnes dévouées au Roi, avoient résolu de l'arracher de vive force des mains de ses bourreaux, ou du moins de tout ôser pour cela. Deux des principaux acteurs, jeu-

Des gens d'un nom très connu, étoient venus m'en prévenir la veille ; et j'avoue que, sans me livrer entièrement à l'espérance, je me flattai cependant jusqu'au pied de l'échafaud. J'ai appris depuis, que les ordres pour cette affreuse matinée avoient été conçus avec tant d'art et exécutés avec tant de précision, que de 4 à 500 personnes qui s'étoient ainsi dévouées pour leur Prince, 25 seulement avoient réussi à gagner le lieu du rendez-vous : tous les autres, par l'effet des mesures prises dès la pointe du jour dans toutes les rues de Paris, ne purent pas même sortir de leurs maisons.

Quoiqu'il en soit, le Roi se trouvant resserré dans une voiture où il ne pouvoit ni me parler, ni m'entendre sans témoins, prit le parti du silence. Je lui présentai aussitôt mon breviaire, le seul livre que j'eusse sur moi, et il parut l'accepter avec plaisir ; il témoigna même désirer que je lui indiquasse les psaumes qui convenoient le mieux à sa situation, et il les

récitoit alternativement avec moi. Les gendarmes sans ouvrir la bouche, paroisoient extasiés et confondus tout ensemble de la piété tranquille d'un Monarque, qu'ils n'avoient sans doute jamais vu d'aussi près. La marche dura près de deux heures. Toutes les rues étoient bordées de plusieurs rangs de citoyens, armés tantôt de piques et tantôt de fusils. En outre la voiture elle-même étoit entourée d'un corps de troupes imposant, et formé sans doute de ce qu'il y avoit de plus corrompu dans Paris. Pour comble de précautions, on avoit placé, en avant des chevaux, une multitude de tambours ; afin d'étouffer par ce bruit les cris qui auroient pu se faire entendre en faveur du Roi. Mais comment en auroit-on entendus ? Personne ne paroissoit ni aux portes, ni aux fenêtres, et on ne voyoit dans les rues que des citoyens armés ; c'est-à-dire des citoyens qui tout au moins par foiblesse, concouroient à un crime qu'ils détestoient peut-être dans le cœur.

La voiture parvint ainsi dans le plus grand silence à la place de Louis XV, et s'arrêta au milieu d'un grand espace vuide, qu'on avoit laissé autour de l'échafaud. Cet espace étoit bordé de canons, et au delà, tant que la vue pouvoit s'étendre, on voyoit une multitude en armes. Dèsque le Roi sentit que la voiture n'alloit plus, il se retourna vers moi et me dit à l'oreille : *nous voilà arrivés, si je ne me trompe.* Mon silence lui répondit qu'*oui.* Un des bourreaux vint aussitôt ouvrir la portière et les gendarmes voulurent descendre, mais le Roi les arrêta et appuyant sa main sur mon genou,—"Messieurs, leur dit-il, d'un ton de maître, je vous recommande Monsieur que voilà; ayez soin qu'après ma mort il ne lui soit fait aucune insulte, *je vous charge d'y veiller.*"—Ces deux hommes ne répondant rien, le Roi voulut reprendre d'un ton plus haut, mais l'un d'eux lui coupa la parole,—*oui, oui,* lui répondit-il, *nous en aurons soin, laissez-nous faire; et je*

dois ajouter que ces mots furent dits d'un ton de voix qui auroit dû me glacer, si dans un moment tel que celui-là il m'eût été possible de me replier sur moi-même.

Dèsque le Roi fut descendu de voiture, trois bourreaux l'entourèrent et voulurent lui ôter ses habits, mais il les repoussa avec fierté, et se déshabilla lui-même. Il défit également son col, défit sa chemise et l'arrangea de ses propres mains. Les bourreaux que la contenance fière du Roi avoit déconcertés un moment, semblèrent alors reprendre de l'audace ; ils l'entourèrent de nouveau et voulurent lui prendre les mains. *Que prétendez-vous*, leur dit le Prince, en retirant ses mains avec vivacité ? *Vous lier*, répondit un des bourreaux. — *Me lier !* repartit le Roi d'un air d'indignation, *non, je n'y consentirai jamais ; faites ce qui vous est commandé, mais vous ne me lierez pas ; renoncez à ce projet.* Les bourreaux insistèrent ; ils élevèrent la voix, et sembloient déjà vouloir appeler du secours, pour le faire de vive force.

C'est ici peut-être le moment le plus affreux de cette désolante matinée. Une minute de plus et le meilleur des Rois recevoit, sous les yeux de ses sujets rebelles, un outrage mille fois plus insupportable que la mort, par la violence que l'on sembloit vouloir y mettre. Il parut le craindre lui-même, et se retournant vers moi, il me regarda fixement comme pour me demander conseil. Hélas ! il m'étoit impossible de lui en donner un, et je ne lui répondis d'abord que par mon silence ; mais comme il continuoit à me regarder, — “ Sire, lui dis-je avec “ larmes, dans ce nouvel outrage je ne “ vois qu'un dernier trait de ressemblance “ entre Votre Majesté et le Dieu qui va “ être sa récompense.” A ces mots il leva les yeux au ciel avec une expression de douleur que je ne saurois jamais rendre. *Assurément, me répondit-il, il ne faut rien moins que son exemple, pour que je me soumette à un pareil affront ; et se retournant aussitôt vers les bourreaux, —*

faites ce que vous voudrez, leur dit-il ; je boirai le calice jusqu'à la lie.

Les marches qui conduisoient à l'échafaud étoient extrêmement roides à monter. Le Roi fut obligé de s'appuyer sur mon bras, et à la peine qu'il sembloit prendre, je craignis un instant que son courage ne commençât à mollir. Mais quel fut mon étonnement, lorsque parvenu à la dernière marche, je le vis s'échapper pour ainsi dire de mes mains,—traverser d'un pas ferme toute la largeur de l'échafaud,—imposer silence par un seul regard à 15 ou 20 tambours qui étoient placés vis-à-vis de lui,—et, d'une voix si forte qu'elle dut être entendue du Pont-tournant, prononcer distinctement ces paroles à jamais mémorables :—

*“ Je meurs innocent de tous les crimes
 “ qu'on m'impute ; je pardonne aux auteurs
 “ de ma mort, et je prie Dieu que le sang
 “ que vous allez répandre ne retombe jamais
 “ sur la France (*).”*

(*) Ces dernières paroles ont été rapportées diversement dans les Journaux. Je les rends ici telles que

Il alloit continuer, mais un homme à cheval et en uniforme national, fondant tout à coup l'épée à la main et avec des cris féroces sur les tambours, les obligea de rouler. Plusieurs voix se firent entendre en même tems, pour encourager les bourreaux. Ils parurent s'animer eux-mêmes, et saisissant avec effort le plus vertueux des Rois; ils le trainèrent sous la hache, qui d'un seul coup fit tomber sa tête : tout cela fut l'affaire de peu d'instans (4).

je crus alors les entendre, et qu'elles me sont toujours restées depuis. (Note de l'AUTEUR.)

(4) A l'instant où la hache tranchoit la tête du Monarque, Mr. Edgeworth ôsa s'écrier :—“ FILS DE ST. LOUIS, MONTEZ AU CIEL.”

C'est peut-être ici qu'il convient le mieux de rapporter les particularités suivantes, contenues dans une note à l'Oraison funèbre de cet Ecclésiastique : la voici.

“ Lorsque Mr. Edgeworth descendit de l'échafaud, ses habits étoient couverts de sang. Les troupes et la multitude lui firent place comme par un mouvement spontané. Il a raconté depuis, qu'il étoit arrivé chez Mr. De Malesherbes dans un état de stupeur, et sans pouvoir se rendre raison de la facilité qu'il avoit trouvée à s'échapper.”

(Note de l'Editeur.)

Le plus jeune des bourreaux (il n'en me paroissoit pas avoir plus de 18 ans,) saisit aussitôt la tête, et la montrant au peuple en faisant le tour de l'échafaud, il accompagnoit cette cérémonie monstrueuse des cris les plus atroces et des gestes les plus indécens. Le plus morne silence régna d'abord. Bientôt quelques cris de *Vive la République* se firent entendre; peu-à-peu les voix se multiplièrent, et dans moins de dix minutes, (soit fureur, soit foiblesse,) ce cri mille fois répété devint le cri de la multitude, et tous les chapeaux furent en l'air. 37



